

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 13 OCTOBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17.07.2020, donnant délégation de pouvoir à Mr le Président,
- Vu les articles L2122-1, R2122-3 du Code de la Commande Publique.
- Considérant qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle acquisition mais de l'acquisition d'une pièce détachée pour procéder à la réparation d'un matériel existant,
- Considérant que pour des raisons techniques de compatibilité avec le matériel existant, ce marché ne peut être confié qu'à un fournisseur déterminé,
- Considérant que l'acquisition de cette pièce auprès du fournisseur initial du matériel, la société SAS ROSTAN PERE ET FILS, 05000 GAP, permet le maintien de la garantie.

DÉCISION

Article 1 :

Il est conclu un marché pour la remise en état d'un moteur électrique pour la station d'épuration de Gap avec la société SAS ROSTAN PERE ET FILS.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un prix de 3706,88€ HT / 4448,26 € TTC pour un délai de 5 à 6 semaines à réception du bon de commande.


La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2023.

Article 3 :

Monsieur le Directeur du Service Assainissement et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 13 octobre 2023

Le Président


Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : **31 OCT 2023**

Publié ou notifié le : **31 OCT 2023**

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_10_74**
Objet : **Marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la remise en état d'un moteur électrique pour la station d'épuration de Gap**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-10-30 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-200067825-20231030-D2023_10_74-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20231030-D2023_10_74-AI-1-1_0.xml	text/xml	965 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3457.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20231030-D2023_10_74-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 octobre 2023 à 08h45min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 octobre 2023 à 08h45min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 octobre 2023 à 08h45min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 octobre 2023 à 08h45min21s	Reçu par le MI le 2023-10-31